

Objectif Oman

Mars 2020



Faits saillants

- *Le Sultanat s'isole et restreint les interactions sociales pour endiguer la propagation du Coronavirus*
- *Oman, une économie plus fragile que jamais*
- *Les premières mesures de soutien économique des autorités apparaissent encore limitées*
- *Les craintes sur la soutenabilité du budget se renforcent*
- *Ville durable : les solutions françaises à l'honneur*

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Sultanat s'isole et restreint les interactions sociales pour endiguer la propagation du Coronavirus

192 cas de Covid-19 – pour aucun décès – ont été officiellement recensés au Sultanat d'Oman à la date du 31 mars 2020. Afin d'endiguer la propagation du Coronavirus dans le pays, les autorités omanaises ont multiplié les mesures au cours des dernières semaines. La suspension de la délivrance de visas touristiques et l'interdiction des escales des bateaux de croisière sont d'abord entrées en vigueur le 15 mars 2020, suivies le 18 mars par l'interdiction d'entrer sur le territoire omanais pour tous les étrangers résidents et non-résidents ; le même jour, le Ministère du Tourisme demandait à tous les touristes de quitter le territoire omanais. Une semaine plus tard, la suspension de tous les vols domestiques et internationaux – effective depuis le 29 mars et jusqu'à nouvel ordre – était annoncée, à l'exception des vols à destination de la péninsule du Musandam et des vols de fret. Sur le plan domestique, bien que n'ayant pas décrété de confinement généralisé de la population, les autorités ont procédé à la fermeture des écoles, des universités, des établissements sportifs et culturels, des lieux de culte, des marchés traditionnels, des sites touristiques, des transports publics et des commerces non-essentiels. L'activité des restaurants et cafés est limitée à la seule vente à emporter. L'ouverture des commerces alimentaires, des stations-services, des cliniques, des pharmacies et des opticiens est en revanche toujours autorisée. Les entreprises du secteur privé ont par ailleurs été invitées à instaurer le télétravail tandis que la présence des fonctionnaires dans les établissements publics a été limitée à 30% des effectifs habituels. Les services aux utilisateurs de la *Royal Oman Police* (visas, permis de conduire, cartes grises) ont été suspendus – à noter que les autorités ont indiqué qu'elles feraient preuve d'indulgence pour les cas de dépassements de visa en raison des circonstances actuelles.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Oman, une économie plus fragile que jamais

Comptant parmi les économies structurellement les plus fragiles du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), le Sultanat d'Oman est ébranlé par le ralentissement de l'activité provoqué par la crise du Covid-19 et par la chute des cours mondiaux du pétrole, conséquence de l'annonce début mars de la fin des accords

« OPEP+ » de limitation de la production de brut – le pétrole omanais s’est échangé entre 25 et 30 USD le baril (pour une livraison à deux mois) sur le *Dubai Mercantile Exchange* dans la seconde moitié du mois de mars, contre 54 USD en moyenne en février et 64 USD en janvier. En dépit de la mise en œuvre d’un plan de diversification censé favoriser la croissance du secteur non-pétrolier, notamment privé, l’économie omanaise reste en effet très dépendante de l’exploitation des hydrocarbures, qui demeure au cœur de son modèle de croissance. En 2019, le pétrole et le gaz représentaient ainsi 36% du PIB, 68% des exportations et 76% des recettes budgétaires. Cette dépendance à l’égard du secteur pétrogazier se double en outre d’une dépendance tout aussi périlleuse à la demande chinoise. Partenaire stratégique d’Oman depuis 2018, la Chine achète en effet 69% de la production pétrolière omanaise, faisant du Sultanat le pays du CCG dont la balance commerciale est la plus exposée aux variations de l’activité chinoise : 45,1% des exportations omanaises sont destinées au marché chinois contre seulement 4,2% des exportations émiraties selon l’agence de notation *Standards & Poor’s*. De fait, les volumes de pétrole exportés par Oman ont reculé de 7% pour le seul mois de février en glissement annuel. En termes d’activité, si les statistiques (croissance, production industrielle, ventes de détail...) ne reflètent pas encore la dégradation actuelle de la situation économique, plusieurs secteurs tournent d’ores et déjà au ralenti. Déjà pénalisée par les tensions géopolitiques régionales, la fréquentation touristique en Oman a enregistré une forte chute avec l’émergence de la crise du Covid-19 et est désormais quasiment nulle (voir *supra*). Le secteur des transports est également frappé par la forte réduction des échanges internationaux, avec des reculs importants du nombre de passagers pour les compagnies aériennes omanaises – très fragilisées financièrement – et des volumes de fret maritime traités, notamment avec l’Asie. Les acteurs du secteur pétrolier, au premier rang desquels l’opérateur national *PDO* – dont 60% des dépenses sont financées par l’Etat –, devraient pour leur part fortement réviser à la baisse leurs projets d’investissement. Le 30 mars, le gouvernement omanais ordonnait par ailleurs aux entreprises publiques de suspendre leurs dépenses d’investissement, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux projets, et de réduire de 10% leurs dépenses opérationnelles et administratives prévues en 2020.

Les premières mesures de soutien économique des autorités apparaissent encore limitées

La Banque centrale d’Oman (CBO) a dévoilé le 18 mars un ensemble de mesures destinées selon elle à libérer jusqu’à 8 Md OMR (soit env. 19 Md EUR) de liquidités supplémentaires au profit des entreprises touchées par la détérioration de la conjoncture économique. Pour stimuler l’octroi de crédits, les exigences en matière de ratios prudentiels ont notamment été allégées (diminution de moitié du *capital conservation buffers*, à 1,25%, augmentation de cinq points du ratio prêt-valeur, à 92,5%, pour les prêts alloués aux secteurs productifs de l’économie). La CBO a également ordonné aux banques, aux organismes financiers et aux sociétés de *leasing* d’accepter durant les six prochains mois toutes les demandes d’ajournement de remboursement de prêt sans modification de la classification-risque de ces prêts. La Banque centrale a en outre demandé aux banques locales d’envisager une réduction des frais appliqués aux services bancaires existants et de ne pas introduire de nouveaux frais bancaires en 2020. Pour faciliter le financement des banques elles-mêmes, la CBO a abaissé le taux d’intérêt sur les opérations REPO de 75 points de base, à 0,50%, et augmenté la durée maximale des opérations à trois mois. Enfin, le taux d’escompte sur les bons du Trésor a été réduit de 100 points de base, à 1,00% et les taux d’intérêt pour les opérations de réescompte des effets de commerce ont également été réduits. Le lendemain des annonces de la Banque centrale, le Gouvernement omanais a dévoilé une série de mesures hétéroclites destinées à soutenir les entreprises, les commerçants et les particuliers. Ces mesures prévoient notamment des exemptions de taxes (taxe touristique pour les restaurants, taxe municipale pour les commerces), des reports de remboursement de prêts à des établissements publics (*Oman Development Bank*, fonds public *Al Raffid*) et des « réductions/exemptions de loyers et de frais logistiques pour les entreprises ». Si elles vont globalement dans le bon sens, ces premières mesures – relativement peu coûteuses pour l’Etat – ne devraient toutefois pas représenter une réponse suffisante face aux nombreux défis auxquels le Sultanat est confronté dans un environnement caractérisé par un prix du baril inférieur à 30 USD.

Les craintes sur la soutenabilité du budget se renforcent

Etabli sur la base d’une prévision de croissance de 3% et d’un cours moyen du baril de pétrole de 58 USD (hypothèse identique à celle du budget initial de 2019), le budget 2020 dévoilé en début d’année confirmait i) le maintien du déficit public à un niveau élevé (8% du PIB), ii) sa dépendance aux recettes

d'hydrocarbures (72 % des recettes totales prévues) et iii) la faiblesse des marges de manœuvre des autorités en matière de réduction des dépenses – les dépenses civiles (35% des dépenses totales) et de sécurité (27%) sont en majorité constituées des salaires des agents publics et des forces de sécurité quand le service de la dette explose (+36,5% en un an ; à 0,9 Md OMR). Si le gouvernement omanais a bien annoncé mi-mars une première réduction de 5% du budget alloué aux institutions publiques, ainsi qu'un réexamen du budget 2020 sur un rythme trimestriel, en réaction à la dégradation de la situation économique, la capacité des autorités à engager des efforts plus importants devrait être contrainte par les risques de contestation sociale. Dès lors, la double chute des cours du baril et des volumes exportés de pétrole observée au 1^{er} trimestre 2020 – et qui pourrait se prolonger au-delà – devrait logiquement se traduire par une aggravation du déficit budgétaire et, son corollaire, une accélération de l'endettement public. Pour mémoire, la dette publique du Sultanat est passée de moins de 5% du PIB fin 2014 à près de 60% du PIB fin 2019 dans le sillage de l'apparition, dès 2015, de déficits budgétaires jamais observés auparavant. Premiers signaux d'alarme, les agences de notation *Moody's*, *Fitch* et *Standards & Poor's* ont respectivement dégradé les 5, 12 et 28 mars 2020 la note souveraine d'Oman – de Ba1 à Ba2 avec perspective stable pour *Moody's*, de BB+ à BB sans perspective pour *Fitch*, de BB à BB- avec perspective négative pour *Standards & Poor's* – arguant de leurs doutes sur la soutenabilité budgétaire du Sultanat. Ces décisions devraient alimenter la méfiance des banques internationales – déjà forte avec un baril autour de 60 USD – vis-à-vis du risque souverain omanais et, par conséquent, renchérir le coût de financement du déficit. Fin mars 2020, la prime du *Credit Default Swap* (CDS) à 5 ans d'Oman, qui permet d'apprécier le risque de défaut du pays, atteignait près de 6,3% contre 2,3% un mois auparavant.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Pétrole : une production en légère baisse en 2019 sous l'effet des quotas OPEP+

La production totale de pétrole du Sultanat s'est établie à 354 millions de barils en 2019, soit environ 970 000 barils/jours, en baisse de -0,9% en g.a. selon les statistiques officielles. Dans le détail, la production de pétrole brut a diminué de 3,4%, à 307 millions de barils, tandis que la production de condensats a progressé de 20,1% pour atteindre 47 millions de barils. En 2019, 310,3 millions de barils, soit 88% de la production omanaise, ont été exportés, en hausse de 7,3% en g.a. La Chine est demeurée – de très loin – la première cliente du Sultanat, captant 243 millions de barils de pétrole omanais (78% du volume exporté), devant le Japon (23,3 M ; 7,5%), l'Inde (14,8 M ; 4,8%) et la Corée du Sud (10,5 M ; 3,4 %). Le prix moyen du baril de pétrole brut omanais s'est établi à 63,6 USD en 2019, soit 6 dollars de moins que l'année précédente. La production de gaz naturel d'Oman (nb : les données officielles fournies intègrent également une part de gaz importé) a pour sa part augmenté de 1% pour atteindre 46 190 millions de mètres cubes fin 2019, contre 45 721 M de m³ en 2018. La baisse de la production omanaise de pétrole en 2019 s'explique principalement par l'application stricte par le Sultanat des quotas de production définis dans le cadre des accords OPEP+. Annoncée début mars 2020, la fin de ces quotas sur fond de désaccord entre l'Arabie Saoudite et la Russie offre désormais à Oman la possibilité d'augmenter sa production (sauf éventuel nouvel accord). La capacité technique du Sultanat à augmenter fortement et rapidement sa production au-delà d'un million de barils/jour interroge toutefois alors même que les réserves prouvées du pays sont de fait bien plus limitées que celles de ses voisins (15 années de production au rythme actuel).

Ville durable : les solutions françaises à l'honneur

A l'occasion de la troisième édition de la *French Week in Oman*, le Service économique de l'Ambassade de France a organisé le 12 mars 2020 une conférence économique sur les villes durables en partenariat avec l'*Omani-French Friendship Association (OFA)*. Devant plus de 120 participants, parmi lesquels S.A. Sayyid Tarik Al Said, Président de la Société pour l'Environnement d'Oman, S.E. Salim Nasser Al Aufi, vice-Ministre du Pétrole et du gaz, et plusieurs responsables d'agences et d'entreprises publiques, une douzaine d'intervenants français et omanais ont pu exposer les nombreux défis auxquels les villes omanaises doivent désormais faire face, tout en valorisant les solutions françaises innovantes et durables parfois d'ores et déjà déployées en Oman. Durant le premier panel de discussion sur la thématique *Smart city*, les entreprises Thales et Idemia se sont d'abord attelées à démontrer l'efficacité des systèmes

Safe city au service de la sécurité des citoyens et des réseaux urbains, avant de laisser Veolia-Seureca et Suez présenter leurs projets en cours d'automatisation de l'approvisionnement en eau de Mascate, en collaboration avec l'autorité publique *Diam-PAW* en charge de la distribution d'eau dans le pays. Dédié au déploiement des technologies vertes, le deuxième panel a été ouvert par l'autorité publique *Be'ah*, qui a présenté la stratégie du Sultanat en matière de gestion durable des déchets, avant de céder la parole à Suez qui a pu détailler les opportunités offertes par les technologies de transformation des déchets en énergie (*waste-to-energy*). La thématique de l'efficacité énergétique a ensuite conclu ce deuxième panel à la faveur des interventions de Tabreed-Engie, JC Decaux et Total sur, respectivement, les systèmes mutualisés de refroidissement (*district cooling*), les mobiliers urbains éco-énergétiques et les sources d'énergie alternatives (gaz, hydrogène, électricité) pour des transports plus verts. S.E. Talal Al Rabhi, secrétaire général adjoint du Conseil suprême omanais pour la planification, a finalement conclu la conférence en rappelant que le développement de villes durables faisait partie intégrante du plan stratégique national Vision 2040.



Aérien : Oman dévoile sa stratégie de développement du secteur aérien à horizon 2030

Le ministère des Transports omanais a présenté fin février sa *Stratégie nationale de l'Aviation pour 2030*, qui vise à multiplier par six d'ici dix ans la contribution du secteur aérien au PIB omanais, soit 890 M OMR (env. 2,1 Md EUR au cours actuel). Pour ce faire, la stratégie prévoit notamment un doublement du nombre de passagers empruntant les aéroports omanais (soit 40 millions de passagers par an contre 17,8 M en 2019, dont 16 M pour le seul aéroport de Mascate), le développement du fret aérien et la création de nouvelles zones d'activités autour des principaux aéroports du pays. Un *master plan* pour une *Muscat Airport City* prévoyant la mise en place d'une zone économique spéciale, d'un hub logistique ainsi que la création d'une zone de vie offrant logements, commerces et activités sociales autour de l'aéroport, a notamment été dévoilé. Pour mémoire, Mr. Mustafa Al Hinai, PDG d'*Oman Aviation Group*, avait par ailleurs déclaré en janvier 2020 envisager de faire appel à un investisseur privé pour soutenir le plan d'expansion de l'aéroport de Mascate. A noter que ce dernier a été classé début mars 7^{ème} meilleur aéroport au monde dans la catégorie des « 15-25 millions de passagers annuels » par l'*Airport Council International*.

Pêche : forte augmentation des revenus en 2020

Les revenus de la pêche ont atteint 302 M OMR en 2019 (env. 700 M EUR), en progression de 13,1% par rapport à 2018. Au total, 579 184 tonnes de poissons ont été pêchées en 2019 (+4,7% en g.a.). La pêche traditionnelle a représenté l'écrasante majorité des volumes pêchés (555 209 tonnes ; 96% du tonnage produit), suivie par la pêche commerciale (20 054 tonnes ; 3,5%) et la pêche côtière (3921 tonnes ; 0,5%). Pour mémoire, la pêche constitue l'un des cinq secteurs prioritaires pour la diversification de l'économie omanaise identifiés dans le plan stratégique Vision 2040. Malgré une production en forte hausse sur la dernière décennie (+273% depuis 2011), le secteur de la pêche ne représente toujours que 0,5% du PIB omanais. A noter que la SEZAD (*Duqm Special Economic Zone Authority*) a lancé fin janvier 2020 un appel à candidatures pour le développement et l'opération du port de pêche de Duqm.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique de Mascate

Rédigé par : Pablo Nivon, Fabien Gleizes

Revu par : Fabien Gleizes
Chef du Service Economique de Mascate

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM>